

Intervention

Vous qui voulez écrire et publier un livre... : Saviez-vous que...

Jeanne Gagnon

Marathon

Numéro 22-23, printemps 1984

URI : id.erudit.org/iderudit/57282ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Intervention

ISSN 0705-1972 (imprimé)

1923-256X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, J. (1984). Vous qui voulez écrire et publier un livre... : Saviez-vous que.... *Intervention*, (22-23), 131–131.

Tous droits réservés © Les Éditions Intervention, 1984

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

VOUS QUI VOULEZ ÉCRIRE ET PUBLIER UN LIVRE... SAVIEZ-VOUS QUE...

Depuis 1980, il existe au Québec un collectif d'auteurs-éditeurs, donc d'auteurs publiant leurs propres ouvrages? Ce collectif est composé d'abord d'auteurs-éditeurs, puis de membres-ressources et de membres de soutien. Les membres ressources se sont associés aux auteurs pour développer l'organisme, ayant la plupart du temps le but d'une publication et dont l'échéance peut être plus ou moins lointaine, selon les sujets. Quant aux membres de soutien, leur but est de venir en aide monétairement à une structure en laquelle ils ont foi.

Chaque auteur-éditeur, bien qu'assumant les frais de publication de son (ses) oeuvre(s) vient d'abord au Regroupement pour briser cet isolement qui, depuis toujours, a été le lot de l'auteur publiant à compte d'auteur. La deuxième raison est liée à un partage des responsabilités sur le plan de la distribution du livre.

Le Regroupement est d'ailleurs né (en 1980) des suites d'échecs répétés sur le plan de la distribution de livres d'auteurs-éditeurs, et que deux écrivains plus audacieux ont tenté de contrer un jour en fondant cet organisme. C'était un défi! On ne peut donc oublier que chaque écrivain venant au Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes est un créateur ayant voulu outrepasser les interdictions, celles posées par le système de ce milieu professionnel de l'édition. Chacun — à sa façon bien personnelle — a voulu en se publiant se donner le droit d'exister à la face du monde littéraire.

Le problème de la distribution est certes de première importance. Si le livre a d'abord été un moyen d'expression personnelle, la valeur sur le

plan de la communication (pour chaque auteur) ne peut atteindre son but qu'à la mesure même où le livre devient accessible au grand public. Et pour cela, il faut que le livre soit vu, que le livre soit donc disponible dans des lieux comme les librairies, etc.



On ne peut manquer d'avouer à quel point les libraires (bien que de plus en plus gagnés à la distribution par un organisme comme le RAEA) ont longtemps été réticents face à l'individu publiant à compte d'auteur. Disons qu'il y avait d'abord ce préjugé tenace lié au refus que possiblement avait dû essayer l'auteur, et que l'on voulait voir comme un verdict posé sur le plan de la qualité de son écriture. Il y avait aussi pour le libraire, une façon différente de transiger puisque le libraire était en contact direct avec l'auteur.

Si pendant les deux premières années les objectifs du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes se sont limités aux instances de distribution, l'arrivée d'un nouveau conseil d'administration, à l'automne 1982, a permis d'élargir les horizons, augmentant ainsi les moyens de faire la promotion du collectif et des auteurs du RAEA.

En plus d'une distribution orchestrée, on trouve donc maintenant au RAEA, les activités suivantes:

- Des récitals de poésie cha-

que deuxième mardi du mois et qui se tiennent à la Galerie du Frère Jérôme (1601, rue St-Denis). Chaque récital présente un auteur-éditeur du Regroupement;

- Des émissions de télévision à CableVision Nationale, chaque semaine, où sont inter-

viewés les écrivains du RAEA. Depuis janvier, l'émission permet (en plus de l'interview avec l'auteur) de faire une critique des livres distribués par le RAEA, de même qu'une période vouée aux communiqués du RAEA. Les téléspectateurs sont ainsi tenus au courant des activités du groupe;

- Un bulletin d'information (L'Iris) publié quatre fois l'an permet de suivre l'évolution, mais vient aussi permettre aux auteurs de s'exprimer par le biais de la tribune libre;

- Un Service-conseil pour les auteurs désireux de s'auto-publier;

- Un comité des titres, lequel prend connaissance de nouveaux ouvrages présentés au RAEA;

- Un comité de publicité lié à la fonction publicité à travers les événements auxquels participe le RAEA;

Depuis 1982 le Regroupement a participé à deux Salons du livre à Montréal, de même qu'au dernier Salon International de Québec au printemps 1983. Le Regroupement a également participé à l'événement Poésie-Ville Ouverte subven-

tionné par le Conseil des Arts, en octobre dernier.

Les auteurs ont également pu mieux publiciser leur écriture à travers la parution du catalogue des ouvrages distribués par le RAEA, et par ce numéro spécial consacré à la poésie publié en avril 1983.

QUELS SONT MAINTENANT LES DÉFIS DU RAEA?

Le RAEA a, jusqu'à ce jour, fonctionné par le biais de l'auto-financement et par le bénévolat des auteurs et de ses membres-ressources. Une campagne de financement se tient également chaque année.

Il n'est toutefois pas interdit de penser que les services dispensés par l'infra-structure (secrétariat, service-conseil, etc.) puissent un jour être défrayés via des programmes liés à la culture, et de faire que des masses monétaires soient réparties afin de mieux favoriser le développement du RAEA.

Les choses continuent toutefois de progresser. D'ici quelques mois il y aura lancement du premier numéro de la Revue littéraire du RAEA. Le président du comité est déjà en fonction.

De même pense-t-on pouvoir ouvrir une librairie d'ici le printemps, ce qui permettra d'écouler les livres du RAEA, même si l'organisme entend bien continuer de distribuer les écrits des auteurs dans les multiples librairies qu'il dessert.

Toute personne désireuse de recevoir de plus amples informations peut s'adresser une demande pour un dépliant, ou autre, à l'adresse suivante: Casier postal 488, Succursale C, Montréal, H2L 4K4.

Jeanne Gagnon
Présidente du RAEA
Le 6 janvier 1984